COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AOUT 2009

L'an deux Mil Neuf , le DIX SEPT AOUT , Le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire.

Date de la convocation : 11.08.2009 Nombre de conseillers en exercice : 11

PRESENTS: BARRUCAND Pierre, POCHAT-COTILLOUX Gilles, DELEAN Michel, LARUAZ Frédéric, Mmes

MASSON Chantal, DONZEL Maryse, MARTEL Sandrine

ABSENTS: AVET FORAZ André, CHABRIER Christian et GENANS BOITEUX Marc

A été élue secrétaire : DONZEL Maryse

LOCATION DE TERRAIN « LES ILES » POCHAT Gilles

Le Conseil Municipal décide de reconduire la location de terrain (environ 200 m², parcelle A 3084) à compter du Ier Août 2009 pour un montant annuel de **50 Euros** et dans les mêmes conditions que celles définies dans la convention d'occupation à titre précaire et révocable signée entre les deux parties. Annulation de la précédente délibération.

DEMANDE D'AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT AU CCAS DE LA BALME DE THUY

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de demande d'aide à l'amélioration de l'habitat en faveur de Mr TOCHON DANGUY Albert pour des travaux d'agrandissement de chalet afin de l'adapter le plus possible au handicap de leur fille Lucie. Après examen du dossier, le Conseil Municipal, décide d'une aide de 1 000 €, qui sera versée à ACT'HABITAT.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'EAU FIER ET LAC - APPROBATION

Monsieur le Maire fait part que le SYNDICAT D'EAU FIER ET LAC a été amené à modifier ses statuts (article 4) en instaurant une durée illimitée du Syndicat (ancienne rédaction article 4 : le Syndicat est institué pour une durée limitée à 5 cinq ans)._Il convient d'approuver la modification de statuts du Syndicat Fier et Lac. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : APPROUVE les statuts du SYNDICAT FIER ET LAC tels que modifiés dans la séance du Comité Syndical du 22 Juin 2009

VIREMENTS DE CREDITS - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2009

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2009 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après : <u>Investissement</u> Dépenses : article 21531 Travaux réseaux d'adduct.eau- 153 270.16 € et 23151 Travaux en cours + 153 270.16 €

MODIFICATION DES STATUTS DU SI ABD : APPROBATION

Monsieur le Maire fait part que suite à l'adhésion à la CCVT (Communauté de Communes de la vallée de Thônes) à compter du 1^{er} janvier 2010 des 3 communes membres du SI ABD (Syndicat Intercommunal Alex-La Balme de Thuy-Dingy St Clair), le Syndicat a été amené à modifier ses statuts afin de supprimer les compétences « collectes et traitement des ordures ménagères et assimilés », « participation à l'élaboration et à la gestion des actions menées dans le cadre du CDRA du Bassin annécien » et « étude de contrat de rivière du Fier ».Il convient à présent d'approuver les modifications de statuts du SI ABD.Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité: APPROUVE les statuts du SI ABD tels que modifiés dans la séance du comité syndical du 15 juillet 2009.

Suivent les signatures : Les Conseillers ;	La secrétaire :	Le Maire :